



RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL : TOUS DANS L'ACTION LE 31 MARS

Ce ne sont pas les quelques amendements homéopathiques apportés au projet de loi qui vont nous berner... La loi El Khomri est bien un projet de casse du Code du travail comme en rêve le Medef depuis longtemps : inversion de la hiérarchie des normes via des accords d'entreprises dérogatoires, remise en question du temps de travail et de repos, facilité de licenciement. Et il paraît que tous ces reculs sociaux vont créer des emplois... Mais qui peut croire à cette fable rance ?

Depuis des années, la flexibilité et la précarité ne font croître que les profits au détriment de la vie de centaines de milliers de salariés et de chercheurs d'emploi.

Ce n'est pas l'épaisseur du Code du travail qui pèse sur le monde du travail mais bien la volonté patronale de faire produire plus, toujours plus vite, en dépensant toujours moins.

Les journalistes comme les autres salariés, ont besoin d'un code du travail protecteur, garantissant à tous une sécurisation des parcours professionnels. Le droit au travail est un droit constitutionnel et une réforme du droit du travail digne de ce nom doit garantir à chacun les conditions d'un travail décent. La CGT affirme avec force que c'est avec l'augmentation des salaires et la réduction du temps de travail que nous sortirons de la crise par la création d'emplois stables.

NE LAISSONS PAS LE MEDEF DICTER LES LOIS DE LA REPUBLIQUE !

Le SNJ-CGT appelle les journalistes à faire grève le 31 mars, à se mobiliser et à rejoindre les manifestations unitaires de leurs régions.

A Paris manifestons de la place d'Italie à la Nation

RDV SNJ-CGT : angle de la rue Fagon et du Boulevard de l'Hôpital à partir de 13H

Montreuil, le 29/03/2016